



## ÉDITORIAL

### Que nous réserve l'hiver ?

L'année 2024 touche à sa fin, et si l'été, le bel été, chaud et ensoleillé, a tardé à s'installer, l'automne aura bien confirmé que cette année était une année pluvieuse ! Tant mieux pour les nappes phréatiques et les risques de sécheresse ; même pas de pénurie d'eau potable pendant les périodes habituellement les plus critiques. La pluie est revenue en abondance, provoquant une crue spectaculaire de l'Eyrieux début octobre.

À ces emballements climatiques répondent, comme en écho, l'instabilité politique issue des dernières élections nationales, les difficultés économiques que traversent non seulement la France mais l'Europe toute entière et les conflits internationaux ouverts, offrant les images pitoyables de l'injustice et de la loi du plus fort. Tout cela a des répercussions sur nos propres foyers mais aussi sur notre moral. L'incertitude du lendemain ne pousse pas à l'enthousiasme...

Pourtant, les raisons d'espérer ne manquent pas. D'abord parce que quoiqu'il arrive, à Gluiras la vie continue, les projets avancent et les initiatives s'épanouissent.

À la lecture de ce numéro, vous constaterez la vitalité de notre vie associative. J'en veux pour preuves, la formidable réussite du marché d'été ou la renaissance de la section Ensemble et solidaires de Gluiras, qui fourmille de propositions. Aussi, n'hésitez pas à vous engager auprès de nos associations, toutes ont besoin de vous. Vous y trouverez certainement le plaisir simple de faire de belles choses ensemble.

Sur le plan des investissements, si le projet phare de la rénovation de l'Usine s'est trouvé à nouveau retardé après une deuxième consultation infructueuse, il est enfin sur les rails. Les travaux débuteront en janvier 2025.

Les travaux n'ont pas manqué ces derniers mois : voirie et goudronnage bien sûr, mais aussi réfection du pont de la Marette, déplacement d'un poteau ENEDIS ou plus modeste mais tout aussi nécessaire, pose de garde-corps au village et pour faire le lien avec mon propos sur la vie associative, agrandissement du four à pain communal, équipement désormais essentiel à la convivialité de notre commune.

Je ne voudrais pas terminer sans dire un mot de notre personnel communal et particulièrement du service technique mis à rude épreuve cette année : arrêt de travail, décès, départs nous ont obligé à repenser l'organisation du service. Les nouvelles recrues sont déjà en poste. Le dévouement de tous les agents communaux ne se voit pas forcément, il est pourtant immense pour assurer les services publics du quotidien. Qu'ils soient ici remerciés et particulièrement Vincent qui prend une retraite bien méritée et certainement active.

Enfin, si toutes ces raisons d'espérer ne vous ont pas convaincu, en voici une autre de saison : le printemps arrive toujours après l'hiver !

Je vous souhaite à toutes et à tous, de passer un bon hiver et de bonnes fêtes de fin d'année, où que vous soyez, à Gluiras et dans le monde !

Ali-Patrick  
LOUAHALA,  
Maire

## SOMMAIRE

Conseil municipal en direct  
Vie communale  
État civil  
Citoyenneté  
Vie scolaire  
Travaux  
Vie associative  
Intercommunalité  
Portrait  
Événements et manifestations à venir  
Informations pratiques

## RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS PAR SÉANCE

### SÉANCE DU 17 MAI 2024

Le conseil municipal à l'unanimité :

- A approuvé la création d'un poste d'agent technique polyvalent pour une durée de 1 an à plein temps en remplacement d'un arrêt maladie (10 votants, Mme Delarbre ne prenant pas part au vote) ;
- A approuvé la création d'un marché de plein vent à Gluiras dit marché d'été, adopté le règlement du marché d'été, décidé que les emplacements sur le marché seraient gratuits, a désigné Mme Viallet Eline conseillère référente et approuvé la convention avec l'association « les producteurs gourmands » pour l'organisation du marché.
- A pris connaissance de l'état d'avancement des réflexions au syndicat d'eau potable SYDEO et approuvé la proposition d'harmonisation des tarifs de l'eau sur les 34 communes adhérentes.
- A rejeté la proposition de modification des statuts du Syndicat Mixte du PNR des Monts d'Ardèche, et demandé que les 5 amendements proposés par une vingtaine de délégués soient pris en compte par le comité syndical du PNR ; ces amendements visaient notamment à maintenir une représentation équilibrée des communes vis à vis des grandes collectivités au sein du syndicat à travers les règles de quorum, de pouvoir détenu par les délégués et de modification des statuts du syndicat mixte.
- A approuvé le renouvellement de la convention sur les Certificats d'Economie d'Energie avec le SDE 07 pour une période de 4 ans.
- A validé la modification du calendrier des festivités de l'été ;
- A accepté de mettre à disposition gratuitement la salle des fêtes pour une manifestation caritative au profit de l'association Népal Moutain Mobil Hospital.
- A cédé un appareil de sonorisation inutilisé dans la régie vidéo à l'étage de la salle des fêtes à Mr Jean-Pierre Garnier pour 200€.
- Par 3 voix contre, 2 abstentions et 6 voix pour, le conseil municipal a accepté de se substituer au Conseil Départemental pour exercer le droit à préemption sur la parcelle G 400 au rocher de St Jean.



### SÉANCE DU 2 AOÛT 2024

Le conseil municipal à l'unanimité :

- A approuvé le plan de financement des travaux de voirie 2024 à hauteur de 57 985€, et sollicité l'aide de la CAPCA au titre du fonds de concours aux communes et celle du département de l'Ardèche au titre du dispositif Atout Ruralité.
- A décidé d'une première modification du budget communal, pour ajuster les crédits de recettes supplémentaires avec les dépenses imprévues.
- A adopté le principe d'une participation au séjour en classe découverte de l'école de Gluiras à la Grotte Chauvet, et décidé d'y participer à hauteur de 50% du coût prévisionnel, soit environ 2 300€.
- A retenu 2 entreprises au terme de la 2<sup>ème</sup> consultation pour les marchés de travaux pour la rénovation de l'Usine : lot 1 - désamiantage : TPSM de Béziers pour 6 925€ HT et lot 3 - menuiseries extérieures : Menuiserie Bard de Désaignes pour 28 516€ HT ; étant entendu que les attributions de marchés de travaux seront faites quand tous les lots seront connus avec le montant final de l'opération.
- A chargé la commission urbanisme d'examiner le bilan de l'artificialisation des sols à Gluiras sur la période 2021 à 2023 (obligatoire pour les communes dotées d'un PLU).

### SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024

Le conseil municipal à l'unanimité :

- A décidé de compléter le service technique en créant un poste à mi-temps et de constituer un jury de recrutement pour examiner les candidatures.
- A chargé le maire et les adjoints de recevoir le candidat à la reprise du Relais de Sully pour mieux cerner leurs motivations et leur projet.
- A pris acte, après examen par la commission urbanisme, du rapport triennal sur la consommation de l'espace de 2021 à 2023 à Gluiras en constatant que l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) est inadapté aux communes rurales comme Gluiras.
- A fait le bilan du marché d'été qui s'est déroulé du 15 juin au 1<sup>er</sup> septembre et a complété les tarifs de la régie de recettes municipale pour le pain (5€) et la barquette de légumes cuits (2€).



**Spécialiste de la voirie communale et privé**

**Anthony MOINS**  
☎ 04 26 53 03 53

07360 St Michel de Chabrilanoux  
anthony.moins@gmail.com www.goudronneurs-ardechois.fr



S.A.R.L. Damien SOUCHE

damien.souche@orange.fr

04 75 30 66 82  
06 71 34 13 02

**Agrégats  
Livraison  
Transport**

555 route de Valence  
07360 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

- A approuvé la décision modificative n°2 de la section d'investissement du budget principal transférant 10 000€ de crédits du chapitre 21 au chapitre 23.
- A attribué une subvention de fonctionnement à hauteur de 80€ pour l'année 2024 à l'association Ensemble & Solidaires de Gluiras.
- Par 10 voix pour et 1 voix contre (Etienne FAYARD) a attribué les marchés de travaux pour la rénovation de l'Usine aux entreprises suivantes : Lot 1 - Désamiantage : Sté TPSM (Béziers 34) pour 9 925€ HT, Lot 3 - Menuiseries extérieures : Menuiserie Bard (Desaignes 07) avec option pour un total de 28 216€ HT, Lot 4 - Cloisons, doublages & peintures : Sté SOCEBAT (Le Cheylard 07) avec option pour un total de 155 072.10€ HT, Lot 5 - Serrurerie, métallerie : SARL Crussol Métallerie (St Péray 07) pour 32 115€ HT, Lot 6 - Isolation extérieure & façades : Sté Sun Façades (Bourg les Valence 26) pour 59 849€ HT, Lot 8 - Plomberie, chauffage & ventilation : Sté Edretherm (Aubenas 07) avec option pour un total de 65 698€ HT, Lot 9 – Electricité : SASU Scap'Elec avec option pour un total de 80 216.20€ HT.
- Par 9 voix pour (Eline Viallet ne prenant pas part au vote) et 1 voix contre (Etienne FAYARD) a attribué le marché de travaux pour le lot 2 - Gros œuvre-maçonnerie à l'entreprise Sarl Viallet (Gluiras 07) avec variante proposée, pour un total de 51 689.80 € HT ;
- Par 10 voix pour et 1 voix contre (Michaël Havond) a approuvé le contrat pour une mission de maîtrise d'œuvre avec Mr François Cuche, architecte pour la réfection de la maison Basse-ville à hauteur de 16 800€ HT.

## SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2024

Le conseil municipal à l'unanimité :

- A approuvé la cession à Mrs POMMIER Michel et Mathéo ou à tout autre entité qui leur serait substituée, du fonds de commerce de l'établissement le Relais de Sully pour un montant de 4 000€, la liste des éléments immatériels et matériels étant précisée et annexée à la délibération ;
- A approuvé la passation d'un bail commercial avec Mrs POMMIER Michel et Mathéo ou à tout autre entité qui leur serait substituée, pour le relais de Sully pour un loyer de 7 800€ / an + les charges de chauffage ;
- A retiré la délibération n° 20240926-181 sur l'attribution des marchés pour la rénovation de l'Usine qui comportait

des erreurs de montant ;

- A adopté la convention avec la CAPCA attribuant un fonds de concours à la commune pour les travaux de voirie 2024 à hauteur de 9 000€ ;
- A approuvé la modification du tableau de classement des voies communales ;
- A adopté un règlement de l'aire d'accueil de camping-car à l'Hermet ;
- A autorisé l'association Les Légrémiss à intervenir sur les chemins ruraux supportant les itinéraires de randonnées balisés (sentier du Farassou au niveau du hameau du Bois et sentier du Rioufol, sous Magny) et a attribué une subvention exceptionnelle de 2000€ pour la réparation de la passerelle sur le ruisseau des pins sous Magny, à cette association (9 votants, Mr Louahala Ali-Patrick ne prenant pas part au vote).
- A approuvé le renouvellement de la convention de partenariat avec La Poste pour la gestion de l'Agence Postale Communale, pour une durée de 9 ans et avec de nouveaux services ;
- Par 9 voix pour et 1 voix contre (Etienne FAYARD), a attribué les marchés de travaux aux entreprises suivantes : Lot 1 - Désamiantage : Sté TPSM (Béziers 34) pour 6 925€ HT, Lot 3 - Menuiseries extérieures : Menuiserie Bard (07 - Désaignes) avec option pour un total de 28 216€ HT, Lot 4 - Cloisons, doublages, faux plafonds et peintures : Sté SOCEBAT (07 - Le Cheylard) avec option pour un total de 155 072.10€ HT, Lot 5 - Serrurerie, métallerie : SARL Crussol Métallerie (07 – Guilherand - Granges) pour 31 665€ HT, Lot 6 - Isolation extérieure et façades : Sté Sun Façades (26 – Bourg lès Valence) pour 59 849€ HT, Lot 8 - Plomberie, chauffage et ventilation : Sté Edretherm (07 - Aubenas) avec option pour un total de 65 698€ HT, Lot 9 – Electricité : SASU Scap'Elec avec option pour un total de 86 956.20€ HT.
- Par 8 voix pour et 1 voix contre (Etienne FAYARD), Mme Eline Viallet ne prenant pas part au vote, a attribué le marché de travaux pour le lot 2 - Gros œuvre-maçonnerie à l'entreprise Sarl Viallet (07 – Gluiras) avec variante pour un total de 51 689.80€ HT ;
- Par 9 voix pour et 1 abstention (Elisabeth Delarbre), a décidé de créer un poste contractuel à mi-temps (17h30) pour une durée d'un an à compter du 18 novembre 2024, rémunéré en référence au grade d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe ;
- Par 9 voix pour et 1 abstention (Louahala Ali-Patrick), a attribué à l'association Lynx Savate 07 une subvention pour son fonctionnement 2023-24 de 80€.

CHATEAU  
**BROWN**  
PÉSSAC-LÉOGNAN

www.chateau-brown.com

**GEDIMAT**  
Thierry COURBY

725, route de Valence  
07380 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

Ouvert du lundi au vendredi  
de 7h à 12h et de 13h30 à 19h  
le samedi de 8h à 12h

thierry.courby0652@orange.fr | Tél. 04 75 66 20 74 | Fax 04 75 66 31 54

*La mairie de Gluiras remercie  
chaleureusement les partenaires  
présents sur ces pages et vous  
recommande de faire appel à leur  
expérience et leur savoir-faire.*



## LE MARCHÉ D'ÉTÉ : QUEL SUCCÈS !

Le marché d'été à Gluiras a été un succès inattendu et un rendez-vous réussi. Initiative proposée par deux productrices de produits locaux : Chrystelle et Evelyne, qui ont convaincu la mairie d'autoriser cette manifestation hebdomadaire, et surtout qui ont motivé plusieurs producteurs à les suivre dans cette entreprise. Quelques réunions et semaines de préparation pour formaliser un règlement du marché (approuvé par le conseil municipal le 17 mai) et une charte pour les exposants et le marché pouvait démarrer.

Du 17 juin au 2 septembre, les organisatrices ont constaté une fréquentation moyenne de 150 personnes (une soixantaine le 17 juin et jusqu'à 250 personnes le 19 août). Au total, 30 exposants différents ont proposé leurs productions sur les 12 marchés qui se sont tenus le lundi en fin d'après-midi sur la place de la Liberté. L'ambiance chaleureuse et festive doit beaucoup aux animations proposées à partir du mois de juillet et au système de buvette assurée, à tour de rôle, par une des associations de la commune ; certaines étaient là plus souvent, mais quasiment toutes ont participé. Le banquet final, réalisé collectivement par les producteurs, a été le point d'orgue de cette belle initiative.

Mais un marché municipal hebdomadaire, c'est avant tout un rendez-vous pour les habitants. La place s'anime pendant quelques heures, avec la possibilité d'acheter des produits et d'y rencontrer des âmes – connues ou pas. Lorsque les produits proposés sont issus de productions locales, attentionnées, raisonnées, le rendez-vous se fait précieux – faire ses courses au marché est le gage d'y trouver une certaine qualité et de permettre aux producteurs de vivre de leur travail in situ. On y trouvera de quoi alimenter un brin de fierté : « le bon produit de chez nous » fait partie de l'identité territoriale.

Si enfin le marché s'anime de musiques, de danses, d'un brin de poésie, de sculpture ou de photographie, il devient événement culturel populaire, libre d'accès.

En prime au marché d'été à Gluiras, se voulait partie prenante de la vie locale, c'est pourquoi les associations étaient invitées à participer à l'événement en organisant à tour à tour une buvette où toute intervention artistique, culinaire ou technique était la bienvenue, pourvu qu'elle respecte la charte.

Voilà comment le marché d'été de Gluiras a su être tant vitrine que reflet du village.

Rendez-vous l'été prochain avec « Les Producteurs Gourmands ».

Contact : [marchedete.gluiras@gmail.com](mailto:marchedete.gluiras@gmail.com)

## L'ATELIER DE LA FARGATTE

Il y a quelques mois, la commune avait accepté de louer à Mme Marie-Jo Farhny un petit local désaffecté situé à l'ancienne école de la Fargatte, à côté de la salle associative. L'état de ce local était vraiment dégradé et la mairie n'ayant pas l'intention d'y engager des travaux importants, la location a été conclue « en l'état ». Marie-jo a ouvert la porte de l'Atelier les 18 et 19 octobre dernier. Le résultat est magnifique ! Murs refaits et repeints, éclairage remis en état, évier remis en service... La pièce est devenue agréable pour s'adonner à sa spécialité d'artiste : le collage. Collage intuitif, collage domino, collagraphie, superposition de matières et de volume, le tout dans un esprit de participation collective voire d'accompagnement au soin. Marie-Jo intervient aussi auprès de personnes en difficulté dans le cadre d'actions sociales. Si vous ne connaissez pas, une visite s'impose ! En décembre, l'atelier vous attend : les mardi 17 et samedi 28 de 14h à 17h. Contact : [mjfa@bluewin.ch](mailto:mjfa@bluewin.ch)



Dominique  
DEJOURS

Conseillère en immobilier  
et Viager  
Estimation gratuite

[dominique.dejours@capifrance.fr](mailto:dominique.dejours@capifrance.fr)  
06 87 41 48 31

### SCP REMY et FAURE Géomètres Experts DPLG

**BUREAU DROME**  
20, Avenue de la Libération  
26000 VALENCE  
Tél: 04 75 43 46 18  
Fax: 04 75 42 71 23  
[remyfaure26@orange.fr](mailto:remyfaure26@orange.fr)



**BUREAU ARDECHE**  
12, Cours de l'Esplanade  
07000 PRIVAS  
Tél: 04 75 64 37 03  
[remyfaure07@orange.fr](mailto:remyfaure07@orange.fr)  
07500 GUILHERAND-GRANGES  
Tél: 04 75 44 51 80

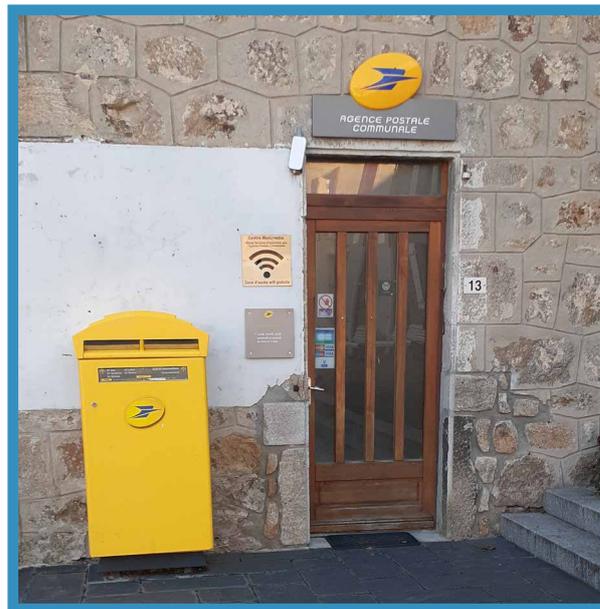


## QUELQUES RÈGLES D'UTILISATION DE L'AIRE DE CAMPING-CAR DE L'HERMET

A partir de l'automne, la présence de vans ou camions-caravanes sur plusieurs jours ou de façon récurrente a éveillé l'attention de la mairie et des riverains immédiats de la zone de loisirs de l'Hermet. Si une autorisation ponctuelle pour un stationnement d'un mois avait, en effet été accordée, il est vite apparu que le stationnement sur l'aire d'accueil devait être mieux encadré. Il faut d'abord savoir qu'il n'existe pas de réglementation nationale sur le stationnement dans les aires de camping-car. Seul le stationnement sur le domaine public et sur le stationnement de caravanes en terrain privé, fait l'objet de règles nationales.

La réglementation du stationnement sur l'aire de camping-car de l'Hermet relevait donc d'une décision du conseil municipal. Excellente occasion pour préciser les règles d'utilisation des équipements (emplacements, sanitaires, tennis...) mis à disposition des camping-caristes et de bonne conduite sur l'aire d'accueil.

Le règlement adopté fixe le temps maximum de stationnement à 15 jours, limite la vitesse de circulation sur la zone de loisirs à 10 km/h, interdit les feux de bois au sol, la vidange des WC chimiques dans le réseau d'eaux usées, ou les nuisances sonores au-delà d'une certaine heure. Il précise le tarif de la nuitée (5€) et les conditions d'accès aux équipements sanitaires et de loisirs de la zone. Le règlement complet est disponible en mairie et publié sur le site internet.



## LA POSTE TOUJOURS PRÉSENTE À GLUIRAS

En 2015, la commune de Gluiras a signé avec La Poste une convention de partenariat pour la gestion de l'agence postale communale. Au terme de cette convention, la mairie met à disposition des locaux et le personnel nécessaire au fonctionnement de l'APC et en contrepartie La Poste participe aux frais de fonctionnement, y compris salaire de l'employé municipal.

Cette convention vient d'être renouvelée garantissant la présence de la Poste à Gluiras pour 9 ans. Rappelons que l'APC est ouverte les matins de 9h15 à 11h45 les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi. Outre les services habituels de La Poste (affranchissements, envoi et retrait de recommandés ou de colis, retrait et dépôt d'espèces...), de nouveaux services postaux seront proposés (tablettes numériques, télé-alarme...).

Rappelons également que l'APC abrite un centre multimédia qui met à disposition des ordinateurs et un accès Internet pour ceux qui en sont privés. Enfin, un hotspot (amplificateur WIFI) permet de capter les réseaux mobiles sur la place à partir de l'APC. A l'heure où le numérique est devenu incontournable, c'est essentiel pour les Gluirassous comme pour les visiteurs.



# TP VALETTE

Le pont, 15 route de Tazuc • St-Sauveur-de-Montagut • [valette.tp@gmail.com](mailto:valette.tp@gmail.com)

**06 50 53 38 71 / 06 64 59 54 64**

[www.tp-transport-valette.com](http://www.tp-transport-valette.com)





## LA SALLE DES FÊTES BIENTÔT EN TRAVAUX

Les marchés de travaux pour la réfection de la salle des fêtes et l'amélioration énergétique des logements de l'usine sont signés ! il aura fallu plus d'un an et 3 consultations dont une

en direct pour trouver les 8 entreprises chargées de réaliser ces travaux., mais cette fois-ci, c'est parti.

Comme annoncé maintes fois, la salle des fêtes sera inutilisable pendant près d'un an, à partir du mois de janvier 2025, ce qui veut dire que les manifestations habituelles devront être déportées sur d'autres lieux ou espaces communaux ou annulées.

Le calendrier prévisionnel des travaux, à confirmer par la maîtrise d'œuvre est le suivant :

- Décembre 2024 : préparation du chantier ;
- Janvier 2025 : désamiantage et démolition ;
- Février à juillet 2025 : travaux
- Août 2025 : congés
- Septembre – octobre 2025 : finitions, commission de sécurité, réception des travaux ...
- Novembre 2025 : mise en service

Ce calendrier risque de varier selon la disponibilité des entreprises et les aléas du chantier.

Les associations ont d'ores et déjà été prévenues de ce calendrier et ont commencé à retirer leurs réserves pour libérer la place. Le matériel de la commune (tables, chaises et divers matériel) sera déménagé vers le local technique à l'Hermet et autres locaux disponibles ; la cantine scolaire s'installera au relais de Sully jusqu'en avril (une clause est incluse dans le bail de location), puis sous chapiteau après les vacances de Pâques ; le bureau de vote, si des élections devaient avoir lieu, se tiendra en mairie ou à la salle des fêtes de la Fargatte.

Une réunion publique avec les associations et les habitants de l'Usine est prévue en décembre pour détailler ce calendrier et régler les éventuelles difficultés.



## INAUGURATION DU KIOSQUE NATURE À FONTUGNE

Pour ceux qui ne le sauraient pas, la plage de Fontugne sur la Glueyre dite plage de St Sauveur est en réalité située sur la commune de Gluiras. Certes, les terrains appartiennent à la commune de St Sauveur et l'accès se fait depuis l'autre rive de la Glueyre, située sur St Sauveur, il n'empêche que la plage et ses équipements étant situés dans les limites administratives de Gluiras, les autorisations de baignade, d'exploitation de la buvette, les autorisations d'urbanisme relèvent du maire de Gluiras... C'est ainsi que la construction d'un kiosque abritant une exposition permanente sur la faune et la flore du site Natura 2000 et de l'espace naturel sensible des gorges de la Glueyre a été autorisée. Cette construction légère a pour vocation de sensibiliser les nombreux usagers de la plage et de la guinguette à l'environnement fragile de la vallée de la Glueyre. Le petit bâtiment en bois a été financé par le PNR des Monts d'Ardèche et le Département de l'Ardèche. L'inauguration s'est faite en présence de Laetitia Serre, Conseillère départementale, Isabelle Massebeuf, Conseillère régionale, Christian Ferroussier, Vice-Président du Conseil départemental et des maires de Gluiras et de St Sauveur de Montagut.

**EURL PAUL ROURE**  
Serrurerie - Metallerie - Ferronnerie  
(portail, rampe, escalier acier/inox  
menuiserie acier, alu, PVC)  
Site web : serrurerie-roure.com  
Les Bruas - 07360 Les Ollières/Eyrieux  
Tél : 04.75.66.25.09  
Fax : 04.75.66.26.70  
Portable : 06.07.60.94.85

**SARL VIALLET**  
Mobile : 06.80.85.14.97  
Tél : 04.75.65.48.28  
07190 Gluiras  
Magny  
-Maçonnerie Générale  
(neuf & rénovation)  
-Couverture & Charpente  
-Doublages  
Email : entrepriseviallet07@aliceadsl.fr

**MENUISERIE GÉNÉRALISTE**  
S.A.R.L.  
**HAVOND Mickaël  
GENTON Ludovic**  
06 99 01 48 95 M. Havond  
06 31 38 78 23 L. Genton  
Pios - 07190 GLUIRAS - 04 75 29 28 82  
sarlhavondgenton@aol.com

# ÉTAT CIVIL



## DÉCÈS

*Le frère Gérard Peucelle est retourné vers le Père nous laissant sa joie et sa paix.*

*À son exemple, nous poursuivons le chemin vers la simplicité de cœur et la persévérance. Merci à tous, à ses frères et à ses amis.*

- Jean-Marie Munsch



## ANNIVERSAIRE

- 60 ans de mariage pour Marcelle et Ferdinand Durand

## NOUVEAUX HABITANTS

- Mr et Mme Defaye Jean-Luc et Marie-Jeanne - Moulancher
- Madame Khayiguian Arpy - La Grange de Piaux
- Mme Zehor Dewaele - Le village
- Mr Markès et Mme Malaval-Toche et leur file Anjka - La Grange de Piaux
- Mr et Mme Bouteille Michel et Françoise - La Grange Payot

- Yvette Munier née Lextrayt (Chalan) le 28 mai 2024
- Véronique Faure (Le Village) le 18 juin 2024
- Germain Viallet (Le Bois de Geyx) le 12 août 2024
- Gérard Peucelle (Bellevue) le 18 octobre 2024
- Thérèse Sarkissian née Sargi (Le Village) le 20 octobre 2024
- Jean-Pierre Blachier (La Cheminas) le 16 novembre 2024

## NAISSANCES

- Mya Dutoict (Le Village) le 23 août 2024

# CITOYENNETÉ



## LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Signalée dès le mois de juin par Bruno Picot, référent ambrosie sur la commune, une véritable plantation de cette plante particulièrement allergisante avait été repérée sous les écluses et jusqu'au virage du Vivier. Fort heureusement, l'été était en retard et c'est entre 2 jours de pluie, par une magnifique matinée ensoleillée que quelques intrépides arracheurs se sont répartis sur les 2 kms de route pour déraciner systématiquement, plantes et plantules, y compris celles fauchées par l'épaveuse mais qui ne demandaient qu'à repartir et s'épanouir pour répandre leur pollen nocif. En 2 heures, l'affaire était pliée : un camion-plateau complet destiné au brûlage. Merci à tous les bénévoles venus participer à cette matinée citoyenne.

## ÉLECTIONS

**2024 aura connu 3 jours d'élections : élections européennes, suivies des 2 tours des élections législatives suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale. Voici les résultats à Gluiras :**

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE 9 JUIN 2024 : 38 LISTES DÉCLARÉES

Nom de la liste	Nombre de voix	% des exprimés
Réveiller l'Europe (Glucksmann)	43	20,09%
La France revient (Bardella)	36	16,82%
Alliance rurale (Lassalle)	22	10,28%
Besoin d'Europe (Hayer)	19	8,88%
Europe écologie (Toussaint)	19	8,88%
La France insoumise (Aubry)	18	8,41%
La voix de la France (Bellamy)	17	7,94%
La France frère (Maréchal)	15	7,01%
Le monde du travail (Deffontaines)	9	4,21%
Parti animaliste (Thouy)	6	2,80%
Ecologie au centre (Governatori)	4	1,87%
L'Europe ça suffit ! (Philippot)	2	0,93%
Le camp des travailleurs (Artaud)	1	0,47%
Nous le Peuple (Kuzmanovic)	1	0,47%
Urgence révolution (Labib)	1	0,47%
Europe territoires écologie (Lacroix)	1	0,47%
<b>Suffrages exprimés</b>	<b>214</b>	<b>100,00%</b>
Bulletins blancs et nuls	6	
<b>Votants</b>	<b>220</b>	<b>Participation</b>
<b>Inscrits</b>	<b>323</b>	<b>68,11%</b>

Vous remarquerez certainement qu'entre les élections européennes et législatives 20 électeurs ont « disparu ». En effet, les listes électorales sont révisées tous les 3 ans et l'ont été entre les deux élections ; chaque révision de liste est contrôlée par une commission communale composée d'un conseiller municipal (qui ne peut être ni le maire, ni les adjoints) et de 2 habitants de la commune désignés par le Préfet et par le président du Tribunal de grande instance. Les 20 électeurs sortis de la liste correspondent à des personnes décédées ou ayant déménagé.



1<sup>er</sup> vote pour Jade

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1<sup>ER</sup> TOUR LE 30 JUIN 2024 : 8 LISTES DÉCLARÉES

Nom de la liste	Nombre de voix	% des exprimés
Nouveau Front Populaire (Saulignac)	112	49,56%
Rassemblement National (Porquet)	56	24,78%
Ensemble (Gineys)	27	11,95%
Fédération LR d'Ardèche (Chaix)	23	10,18%
Debout la France (Dorne)	4	1,77%
Sans étiquette (Leclerc)	2	0,88%
Parti ouvrier (Chambonnet)	1	0,44%
Lutte ouvrière (Vander Donckt)	1	0,44%
<b>Suffrages exprimés</b>	<b>226</b>	<b>100,00%</b>
Bulletins blancs et nuls	4	
<b>Votants</b>	<b>230</b>	<b>Participation</b>
<b>Inscrits</b>	<b>303</b>	<b>75,91%</b>

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2<sup>ÈME</sup> TOUR LE 7 JUILLET 2024 : 2 LISTES DÉCLARÉES

Nom de la liste	Nombre de voix	% des exprimés
Rassemblement National (Porquet)	69	31,94%
Nouveau Front Populaire (Saulignac)	147	68,06%
<b>Suffrages exprimés</b>	<b>216</b>	<b>100,00%</b>
Bulletins blancs et nuls	20	
<b>Votants</b>	<b>236</b>	<b>Participation</b>
<b>Inscrits</b>	<b>303</b>	<b>77,89%</b>



Rentrée scolaire 2024-2025

## CONSEIL D'ÉCOLE

Le premier Conseil d'école s'est tenu le mardi 5 novembre 2024 en présence de Marlène DESMAISONS, enseignante et chargée d'école (75%), de Laurent ESCOFFIER, enseignant (25%), de Christine GARNIER, 2<sup>ème</sup> Adjointe et Coraline FAVIER, déléguée des parents d'élèves.

Il a permis de voter le règlement intérieur, de mettre à jour le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) et d'évoquer l'organisation de l'année.

Le point sur les effectifs a fait l'objet de quelques inquiétudes. En effet, le nombre d'élèves scolarisés à Gluiras diminue : 12 élèves fréquentent désormais l'école à la rentrée du deuxième trimestre. Ils se répartissent en deux classes uniques : un cours moyen 2, cinq cours élémentaire 2, un cours élémentaire 1 et deux au cours préparatoire pour la classe primaire ; 3 enfants sont en classe maternelle, un dans chaque section (Grande, moyenne et petite). Si l'effectif baisse, ça n'est que provisoire car il devrait remonter avant même la fin de l'année scolaire. De nouveaux élèves sont attendus avec la mise en location de plusieurs logements communaux aujourd'hui vacants et pouvant accueillir des familles avec enfants en priorité.

Une autre inquiétude évoquée est le devenir de la cantine pendant les travaux de la salle des fêtes qui débuteront en janvier. Il est prévu de la transférer au relais de Sully en attendant l'installation des futurs gérants, et au moins jusqu'à la rentrée des vacances de Pâques. C'est une condition de la vente de l'établissement par la commune qui permettra aux enfants pendant quelques mois d'aller manger « au restaurant » !

## ACTIVITÉS EN COURS ET À VENIR

Le spectacle inter-écoles de Noël « Mission E.D.I.T.H. » aura lieu à Albon le vendredi 13 décembre 2024.

Les élèves du CE2 passeront leur permis piéton et l'élève de CM2 le permis internet le lundi 16 décembre 2024.

Un cycle natation à la piscine de Vernoux de 3 jours (2 séances/jour) est prévu au printemps. Une nouveauté pour cette année scolaire est la prise en charge des frais de transport par la CAPCA. Les frais de déplacements de nos petits écoliers étaient jusqu'à présent assurés par le sou des écoles et la commune pour un coût non négligeable. Cette aide de l'intercommunalité est plus que bienvenue !

Le projet d'une classe découverte sur 3 jours à la grotte Chauvet, site emblématique de notre département, est prévu en mars à l'initiative de la directrice de l'école qui l'a proposé aux instances administratives de l'éducation nationale. La commune de Gluiras soutient ce projet financièrement tout comme le sou des écoles qui a prévu plusieurs animations pour contribuer à boucler le budget. Alors n'hésitez pas vous aussi à les aider.

Christine Garnier, 2<sup>ème</sup> adjointe chargée de la vie scolaire

# TRAVAUX

Le service technique de la commune aura connu de profonds changements cette année. Les difficultés ont été mises à profit pour réfléchir à l'organisation et au dimensionnement du service. Avec le recrutement de 1.5 poste en équivalent temps plein et le recours plus fréquent à des entreprises pour les travaux spécialisés, le service est opérationnel depuis la mi-novembre. Si on ajoute le changement de véhicule au printemps, voilà le service technique de Gluiras entièrement renouvelé.

Si l'activité du service a été bien ralentie depuis le début de l'année, plusieurs travaux ont pu être réalisés et le retard se résorbe peu à peu. Merci pour votre indulgence et vos contributions ou participations qui ont permis de garder à notre commune un visage accueillant.



## CEUX QUI PARTENT, CEUX QUI ARRIVENT

**Maxime** a quitté la commune au mois de mai. Maxime Levasseur était entré à la mairie par la petite porte du service civique pour 6 mois. Compte tenu de ses capacités, un emploi aidé à plein temps a été créé pour lui permettre de s'engager réellement dans la vie professionnelle. Un an plus tard, c'est par un contrat à durée déterminée qu'il a poursuivi son début de carrière à la mairie de Gluiras où il sera resté 6 ans au service à la commune. Ça méritait bien un petit remerciement, ce que le conseil municipal n'a pas manqué de faire le 27 mai en présence de son maître et compagnon, Vincent.

**Vincent** justement, affaibli depuis la fin d'année dernière, a dû s'arrêter suite à une grosse alerte. D'exams approfondis en arrêts renouvelés, l'heure de la retraite a fini par sonner et c'est au 1<sup>er</sup> novembre 2024 que



Vincent a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. En résumé, il a beaucoup travaillé et continue de le faire ! A lui seul, il était le service technique communal, profondément investi dans la commune, connaissant le moindre chemin et le détail de chaque équipement. Heureusement, il n'est pas loin et les nouveaux savent le solliciter quand il manque une information sur tel ou tel équipement. Le conseil municipal a su le remercier comme il convenait pour ses « bons et loyaux services ». Bonne retraite Vincent !

**Véronique** Faure nous a quitté définitivement. Partie à l'hôpital de Montélimar pour une opération programmée de longue date liée à son diabète chronique, Véronique n'en est malheureusement jamais revenue. Elle travaillait à la commune en tant qu'agent d'entretien depuis 8 ans, mais aussi pour l'office HLM de St Sauveur et La Poste aux Ollières. Malgré les difficultés qu'elle connues dans sa vie, elle était intégrée à la vie de la commune et participait volontiers aux activités associatives. **Aurélie** Bouzegarenne a repris les tâches d'entretien qu'elle réalisait pour la commune.

Deux nouveaux agents sont désormais en poste au service technique : **Daniel** Delarbre est arrivé fin juin 2024, en urgence pourrait-on dire, car le service fonctionnait avec des aides ponctuelles et provisoires. Daniel, menuisier de métier et fort d'une expérience en collectivité médico-sociale avait le bon profil pour s'occuper des équipements et des logements communaux. Le petit dernier se nomme **Stéphane** Lextrait. Jeune mais déjà expérimenté et connaissant la commune, il a accepté de prendre le poste à mi-temps proposé par la mairie depuis le 18 novembre. Il secondera efficacement Daniel 2 ou 3 jours par semaine.





## TRAVAUX SUR LES VOIES COMMUNALES

Sur les espaces publics (cimetières, l'Hermet, place de la Liberté, abords de la salle des fêtes, ...), les employés communaux, d'abord ponctuellement avec **Aurélien**, puis de façon permanente avec **Daniel**, ont eu bien du mal pour venir à bout de l'herbe qui n'en finissait pas de pousser. Au début de l'été, il était temps de faucher les talus le long des routes communales. Si les pluies abondantes du printemps ont retardé l'intervention de notre prestataire, l'entreprise **Reynier**, le travail était terminé fin juillet. La facture finale de l'entreprise s'est élevée à 9 700€. Merci à tous les faucheurs, débroussailliers et épareurs !

**Les Goudronneurs Ardéchois** de St Michel de Chabrilanoux ont réalisé les travaux de goudronnage sur la voirie communale cette année encore. Le marché de travaux a été attribué après consultation, pour un montant de 32 383€ TTC. Les routes de La Cheminas, La Chave, La Théoule et La Grange ont été refaites et une vingtaine de tonnes de grave a été employée sur la voirie communale pour reboucher trous en formation, fissures ou bitume vieillissant.

A défaut de goudronnage, certaines voies ont eu droit aux soins de **Raphaël Munier** missionné par la commune : mur de soutènement à Rucharleyre, remblaiement des routes de Chaillac et du Pral pour les rendre plus carrossables et évacuer l'eau sans qu'elle emporte la chaussée. Ces travaux ponctuels se poursuivent au fil des urgences et des capacités financières de la commune.

L'eau aura marqué toute la saison et même l'année 2024. Les fortes pluies d'octobre 2024 ont occasionné peu de dégâts à Gluiras par rapport à d'autres communes ardéchoises, néanmoins c'est à nouveau le hameau de Geys qui a été la cible des éléments. Un châtaignier

centenaire tombé en travers de la route a isolé le village pendant 2 jours. L'entreprise **TP Bertrand**, sollicitée en urgence, est rapidement intervenue pour dégager l'accès. Merci Gildas !



## DÉPLACEMENT D'UN POTEAU ENEDIS À LA BRUGE

Depuis plusieurs mois, le mur puis le talus soutenant le début de la route de la Rabaste glissait peu à peu sur la parcelle et le système d'épuration de la maison voisine. Cela du fait de la présence d'un poteau ENEDIS empêchant la giration correcte des camions et convois agricoles. Après bien des demandes ENEDIS a accepté de déplacer ce poteau et les travaux ont pu être réalisés cet été. Les manœuvres sur ce carrefour sont devenues plus fluides.

# TRAVAUX



## PONT DE LA MARETTE

Le programme de voirie 2024 intégrait la première opération de réfection des 5 ouvrages ou ponts communaux diagnostiqués par le CEREMA comme nécessitant des travaux de confortement. Le pont de la Marette était donc le premier de la liste et les travaux consistaient à renforcer le pont et à l'élargir pour permettre le passage des engins agricoles et des véhicules de livraison vers les 2 exploitations agricoles desservis par la route de la Marette.

L'entreprise Comte TP d'Alboussière retenue pour cette réalisation, a réalisé les travaux de juin à septembre d'abord en posant une énorme buse (2.50m de diamètre) à l'ouverture amont du pont, puis en disposant des rochers de part et d'autre pour servir d'entonnoir. Le résultat est parfait pour un coût de 18 384€ TTC, et surtout une garantie de sécurité pour l'ouvrage et les usagers.

Merci aux riverains qui ont permis l'accès des engins sur les rives du Rioufol et bravo à l'entreprise pour ce bel ouvrage.

## GARDE-CORPS ROUTE DE LA MARETTE ET RUE DE LA FORGE

La demande était insistante, mais les travaux préparatoires que devaient faire la mairie avaient pris du retard. Raphaël Munier, appelé en secours a donc réalisé l'arase et dégagé le mur de soutènement de la route pour que l'entreprise Roure puisse intervenir. Ainsi, un garde-corps à la descente de la route de la Marette est enfin en place depuis le mois d'octobre.

En symétrie, la rue de la Forge a vu la construction d'un soubassement en pierres (fournies par Krikor) pour guider l'eau vers le réseau d'eaux pluviales et éviter les inondations à répétition du sous-sol de l'échoppe du bon berger. Bravo à Paul Roure, bientôt retraité et à Raphaël encore jeune entrepreneur.



## COUPE D'HIVER AU VILLAGE

Ils en avaient bien besoin, voilà près de deux ans qu'ils n'avaient pas vu le coiffeur ! C'est chose faite avec l'entreprise d'Alexandre Pizette qui a passé au peigne fin tous les arbres du village, de la place de la Liberté à la salle des fêtes. Une coupe un peu trop dégagée derrière les oreilles diront certains, mais il faut ça pour redonner de la vigueur aux arbres et qu'ils repartent de plus belle au printemps. Il était nécessaire aussi d'assainir la végétation et de la débarrasser des branches mortes ou malades.

Voilà qui est fait et bien fait ! Les prochains sur la liste sont les arbres devant et sous le temple qui méritent aussi une séance chez le coiffeur !

## LE FOUR À PAIN S'AGRANDIT

Fort du succès du marché d'été mais aussi à la demande pressante de plusieurs associations, une extension du bâti abritant le four à pain communal, voisin de la salle des fêtes est devenue indispensable. Ce four communal de plus en plus utilisé par les associations (ronde des fours des Légrems, fête de la musique d'Anim'Gluiras ou fête au village avec pizzas ou flammenkueches, Espeyade de l'AJAFE, marché d'été et aussi quelques utilisations privées...) nécessitait la construction d'annexe, d'une part pour abriter le bois, d'autre part pour installer un local de préparation des pains, pâtes, pizzas et autres plats à enfourner. Jusqu'à présent toute la préparation se faisait en extérieur si le temps le permettait ou à distance dans des locaux inadaptés (hall de la salle des fêtes, ...).

La construction d'un local technique entre le jardin de l'école et l'actuel four à pain était donc la solution simple.

Ce local concentrera en un même lieu toute la chaîne de fabrication du pain notamment et sera doté des installations nécessaires : eau, électricité, évacuations... La construction sera réalisée sur la base du bénévolat. Elle a déjà commencé grâce à Manu ANDRE, qui habite l'ancienne maison Crouzet juste au-dessus du four, et qui a fourni gratuitement la charpente et monté l'abri bois. Le conseil municipal du 8 novembre quant à lui a donné son accord, pour cette construction, d'autant plus aisément que ce projet d'environ 10 000€ va s'autofinancer grâce aux recettes.

Si ce projet vous plaît vous pouvez toujours faire un don au CCAS (réduction d'impôts de 66% du montant du don). Un grand merci à Manu pour ses conseils et sa contribution.



# VIE ASSOCIATIVE UN TRÉSOR À PRÉSERVER !



## Samedi 22 juin : Fête de la musique par Anim'Gluiras

Comme depuis maintenant une dizaine d'années, c'est l'association Anim'Gluiras qui s'était engagée pour organiser la fête de l'arrivée de l'été. Au programme musical, la jeune et étonnante chanteuse Sarah pour débiter la soirée, suivie de la DJ Fanny, une habituée de notre village, pour animer le bal. Malheureusement, le temps n'était pas totalement de la fête et c'est sous la pluie qu'a débuté le spectacle. Quoiqu'il en soit, le public est resté, profitant malgré tout du plaisir de partager un bon moment. En début d'après-midi, les pétanqueurs s'étaient retrouvés pour le premier concours en doublettes de la saison. Une vingtaine d'équipes,

dont certaines d'un très bon niveau, ont pu exercer leur talent sur les terrains rénovés autour de la salle des fêtes.

## Samedi 1<sup>er</sup> juin : Une soirée népalaise

La salle des fêtes était mise à disposition de l'association Népal Mountain Mobile Hospital qui soutient l'action humanitaire du Docteur SOETE et de son équipe dans la montagne népalaise. Cette découverte au cœur du Népal s'est avérée passionnante tant par l'humanité qui s'en dégage que par l'exploit que représente cette action : faire parvenir un véritable bloc opératoire de campagne dans ces lieux reculés, sans aucune voie de communication comme nous les connaissons en Europe, relève du miracle. Voir des enfants handicapés par une malformation de naissance ou accidentelle retrouver l'usage de leurs mouvements est véritablement extraordinaire dans un tel contexte. BRAVO pour cette démarche. Le buffet partagé (momos népalais) a été l'occasion de discuter avec les membres de l'association et de les féliciter pour leur engagement.

## Vendredi 21 juin : Fête de l'école par le sou des écoles

Cette fête qui marque la fin de l'année scolaire est un moment toujours très attendu par les enfants. D'autant plus cette année puisque les élèves de notre école restituaient, à travers un spectacle, le travail original conduit au cours du dernier trimestre. La commune ayant postulé pour une action culturelle conduite par la CAPCA en direction des écoles rurales ; elle s'est vue retenue pour accueillir deux artistes pour le moins originales associant la découverte de l'opéra et le dessin. Ce qui, a priori, peut paraître incongru s'est avéré très riche et a séduit nos enfants qui ont rendu un spectacle final abouti accompagné par Maghi Leenen et bissé à la fin de la représentation ! Un grand bravo aux artistes en herbe et un grand merci aux intervenants. Sans aucun doute une initiative à renouveler sans modération !

## Samedi 6 juillet : 11<sup>ème</sup> Pibou

Depuis 2014, ce rituel du premier samedi de juillet qui permet de retrouver un bon tiers de la population de la commune pour un apéritif suivi d'un repas partagé servi par l'ensemble du conseil municipal, a tenu ses promesses. Une 11<sup>ème</sup> édition (la 5<sup>ème</sup> de ce mandat) qui a été l'occasion de mettre en jauge un murier platane destiné à rejoindre la cour de l'ancienne école de La Fargatte à l'automne. C'est aujourd'hui chose faite, grâce à nos employés communaux, à la grande satisfaction des utilisateurs de la salle associative qui rappelle des souvenirs à bien des gluirassous.

C'est encore une excellente paëlla qui a ravi les papilles de la centaine de convives, concocté par Bernard Costes qui a accepté de préparer ce repas. Une autre spécialité est à l'étude pour l'édition 2025...

Bien entendu, vers 15h, les pétanqueurs, 22 doublettes, se retrouvaient pour l'inévitable concours du jour remporté par les Marcolais Yohan et Louis qui ont battu en finale (13 à 8) les Olliérois Laurent et Michel.

## Samedi 10 juillet 2024 : Après-midi détente d'Ensemble et solidaires

Pour une première, cet après-midi à la salle des fêtes du village a été un vrai succès. Chacun des adhérents a pu jouer à la pétanque, aux cartes, à divers jeux de société et même au tennis de table. Les membres du bureau, nouvellement élus, ont offert boissons et gâteaux. Roland Mougin, accordéoniste, a animé ce moment convivial et nous en avons profité pour présenter la nouvelle équipe et proposer de nouvelles activités et en particulier, le tennis de table.

## Samedi 20 juillet : Fête au village par Anim'Gluiras et la mairie

La belle équipe d'Anim'Gluiras était à nouveau sur le pont pour assurer le buffet et la buvette de cette belle soirée estivale. Au programme, dès 14h, concours de pétanque ; à partir de 19h petite restauration avec, entre autres, les désormais célèbres flammekueches de Frédéric. C'était aussi le moment pour le groupe « Canel Wine Pear » d'investir la scène pour la plus grande joie du public qui

# VIE ASSOCIATIVE UN TRÉSOR À PRÉSERVER !



de son côté occupait la piste de danse pour les plus alertes, le bar pour les plus assoiffés (faut dire qu'il faisait presque chaud...) et les tables pour les plus affamés. A 22h30, l'instant pyrotechnique a invité un joyeux cortège à rejoindre le haut du village et l'ancien lavoir pour un superbe feu d'artifice géré de main de maître par l'artificier communal Gilles Ferrand. Au retour vers la salle des fêtes, le DJ du groupe Canel Wine Pear attendait les danseurs pour enflammer la piste. Il était plus de 2h du matin quand les derniers fêtards quittaient les lieux à regret.

## Samedi 27 juillet : « Bal trad » de Brasse-bouillon

Ce soir-là, la place du village a résonné aux notes de l'orchestre « Lumbago folk ». Les divers instruments traditionnels ont emmené les danseurs pendant plus de trois heures dans des farandoles effrénées, des polkas tourbillonnantes et des valse joyeuses. Auparavant, le public nombreux avait dégusté la traditionnelle bombine cuisinée par les membres de l'association. Touristes et autochtones se sont régalés de ce moment de convivialité et de bonne humeur qui restera dans l'esprit de beaucoup des participants. A minuit, les flonflons se sont tus, jusqu'à l'année prochaine...

## Mercredi 31 juillet : Rando nocturne et contée avec les Légrémiss

Malgré la chaleur étouffante de l'après-midi, plus de trente randonneurs se sont retrouvés pour une balade autour de Gluiras en direction du Rocher de Saint-Jean à l'initiative de l'association Les Légrémiss. Le départ tardif a permis de bénéficier d'une petite brise rafraichissante, et la longue descente du début de parcours ont rendu l'exercice agréable. Encadrés par les bénévoles de l'association, les randonneurs rejoints par d'autres en cours de route sont arrivés sur la plaine Saint-Jean où des rafraichissements les attendaient et surtout une conteuse et deux musiciennes. C'est donc sur le magnifique fonds de décor de la vallée de la Glueyre et du Pic Lafont que le public très attentif, chiens et enfants compris, que les artistes ont captivé les yeux et les oreilles. Une bande son alternant musique et bruitages animait les histoires fabuleuses de Marie la tisseuse et de sa voisine. L'apéritif qui a suivi, a permis de réunir marcheurs, artistes et producteurs avant de partager un pique-nique tiré du sac à la tombée de la nuit. Et c'est donc à la lumière des lampes et des téléphones portables, sous la nuit étoilée que les marcheurs ont rejoint le village en traversant La Marette.

## Mardi 6 et vendredi 9 août : Concerts de harpe à La Chapelle

Le harpiste solo Joost Willemse avait donné un aperçu de son talent lors du marché hebdomadaire sur la place de la Liberté, de quoi encourager le public à venir profiter du récital dans le superbe cadre de La Chapelle le mardi et le vendredi suivant. En effet, ce sont près de cent soixante spectateurs qui sont

ainsi venus apprécier le virtuose sur les 2 concerts dans un programme très éclectique, allant de la musique baroque au jazz, en passant par des auteurs plus contemporains. On peut vraiment tout jouer avec la harpe et Joost Willemse en joue magnifiquement bien !



## Jeudi 22 août : Concert piano et violon à La Chapelle

Pour clôturer cette belle saison de concerts à La Chapelle, qui mieux que Yuki Kondo, célèbre pianiste japonaise habituée des lieux ? Pour ce concert elle était accompagnée du violoniste irano-espagnol Yardani Majani-Torres. Une belle complicité entre les deux artistes internationaux pour un moment magique de partage en musique. Quelle belle opportunité pour notre village de pouvoir accéder à de tels moments. Un grand merci à Maghi de nous permettre de partager sa passion et ses découvertes. Bien qu'elle ait annoncé la fin des concerts à La Chapelle, tout le monde espère que la décision n'est pas définitive.

## Samedi 19 octobre : L'Espeyade par l'AJAFE

La traditionnelle manifestation de l'Espeyade, qui, depuis plusieurs années est inscrite au programme des castagnades du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et se déroule avec les manifestations autour de la châtaigne programmées à St Pierreville, a dû choisir cette année de s'adapter et organiser sa fête en décalage. Une décision prise longtemps en amont compte tenu de l'incertitude pesant sur la disponibilité de la salle des fêtes du village à cette période. Ce doublon n'a pas découragé les visiteurs et à peine inquiété les organisateurs qui craignaient le temps pluvieux annoncé et menaçait l'événement. La pugnacité des organisateurs qui avaient installé tous les matériels anciens et maintenu la manifestation a largement été récompensée par un public nombreux venu découvrir ou revoir ces métiers anciens. Le beau marché de producteurs locaux a lui aussi comblé les visiteurs. L'animation par le groupe de danse en ligne d'Emma venait apporter une touche joyeuse. En point d'orgue, un savoureux pot au feu cuit en extérieur dans les anciens chaudrons a permis de rassasier

# VIE ASSOCIATIVE UN TRÉSOR À PRÉSERVER !



près de 150 convives. On peut saluer la maîtrise des cuisiniers qui, sous la houlette d'Eline, ont su servir plus d'une centaine de kg de légumes parfaitement mijotés et cuits à point. Félicitations à tous et vivement l'Espeyade 2025 ...

## Vendredi 15 novembre : Soirée lecture avec la bibliothèque municipale

Une initiative de Sarah de la résidence Paul Serre, soutenue par la bibliothèque municipale pour cette soirée lecture sur le thème, oh combien universel du temps qui passe. C'est dans la salle de restaurant et la véranda du Relais de Sully (que l'on espère tant



voir revivre) qu'une vingtaine de personnes sont venues partager leurs coups de cœur et leurs lectures sur ce sujet qui a inspiré tant d'auteurs. La soirée a été introduite par une jolie chanson de Jean Ferrat et les lecteurs et lectrices se sont succédés, tantôt poétiques, souvent mélancoliques, parfois drôles,

toujours sincères. Des chansons du temps passé ou d'aujourd'hui (Ferrat, Brel, Ferré, Grand Corps Malade...) entrecoupaient les lectures. Ceux qui n'avaient pas eu le temps ou l'envie de chercher un texte pouvaient tirer au hasard un texte soigneusement sélectionné par Sarah. Le lieu oblige, on a aussi partagé quelques gourmandises avant et après la lecture. Finalement une très agréable soirée où... le temps s'est arrêté.



## Samedi 30 novembre : LOTO d'Ensemble et Solidaires

La toute nouvelle équipe fait montre de toute son énergie depuis sa mise en place avec diverses propositions d'activités (ping-pong, balades à vélo, voyages...). En cette fin d'année c'est un loto que proposait l'association, l'occasion de se divertir mais aussi, voire surtout, d'alimenter la trésorerie indispensable pour les divers projets à venir.

Le public était bien là puisque pas moins de 120 personnes remplissaient la salle des fêtes pour cinq parties largement dotées. Un copieux et appétissant buffet/ buvette permettait aux joueurs de se restaurer à chaque pause. Au final une belle réussite qui vient récompenser la parfaite organisation de cet après-midi récréatif.

## Les Co-Pains de Guiras : une association informelle est née !

Les producteurs gourmands, créateurs et animateurs du magnifique marché d'été, étaient désolés de ne pas avoir trouvé de producteur de pain artisanal pour compléter l'offre, par ailleurs très variée, de leur marché hebdomadaire.

Qu'à cela ne tienne, un petit groupe de copains, sous l'égide du centre communal d'action sociale (CCAS), est devenu Copains. Quatre, plus ou moins néo-retraités : le maître boulanger Joël Viallet et ses mitrons, Philippe Arzac, Jean Raymond Delarbre et Marc Tauleigne, ont relevé le défi de cuire une soixantaine de pains d'un kilo chaque lundi. Du préchauffage du four communal, pendant 2h le dimanche soir, à la confection et cuisson du lundi, pour une mise en vente à partir de 17h, le travail ne manquait pas et l'ambiance non plus. Mais quelle récompense en voyant le succès rencontré sur le marché, et aussi ce qui n'est pas négligeable, la jolie recette remise au CCAS.

Une expérience dans laquelle les quatre complices ont pris un grand plaisir et ils sont prêts à repartir en 2025 (si vous êtes intéressés n'hésitez pas à venir renforcer l'équipe).



## LES COMPOSTEURS COLLECTIFS SONT EN PLACE

Au nombre de 2, ils sont installés au village, à proximité de la salle des fêtes et à La Fargatte, sur la plateforme de tri sélectif. Un 3<sup>ème</sup>, situé sur la plateforme de tri de Margier, est également accessible aux habitants de Gluiras. L'installation de ces équipements a été précédée d'une réunion publique particulièrement suivie : une vingtaine de personnes étaient présentes le 21 septembre, pour comprendre le mode de fonctionnement des composteurs et le suivi de leur bonne utilisation. Toutes les questions sur le processus de fabrication du compost, les déchets admis ou la fréquence de passage du service ont pu être posées et chacun est reparti avec son bio-seau à mettre chez soi, pour emmener ses bio-déchets au composteur.

## LE SICTOMSED S'AGRANDIT

Ce syndicat de collecte et de transfert des ordures ménagères va s'étendre à 15 nouvelles communes de la CAPCA : le plateau de Vernoux et la vallée de L'Eyrieux – sauf St Sauveur de Montagut. Ce sont donc 34 communes qui, à travers leurs intercommunalités, constitueront le territoire de compétence du syndicat. La raison du non transfert de St Sauveur vers le SICTOMSED tient à la déchèterie du Moulinon qui pose un problème à la fois technique et financier.

## L'INFORMATIQUE REVIENT À GLUIRAS...

Lointain héritier de feu l'informatique à Gluiras, le SIVU SAIGC (pour syndicat à vocation unique pour le service

d'aide à l'informatique de gestion des collectivités) qui regroupe une quarantaine de communes était à la recherche de locaux. En effet, la commune de St Sauveur qui l'héberge jusqu'à présent dans des locaux scolaires, a besoin d'installer de nouvelles classes. Le syndicat s'est donc mis en quête de nouveaux locaux (2 bureaux équipés d'une liaison internet et une salle archives) car il doit libérer ses bureaux actuels au 1<sup>er</sup> février 2025. La commune de Gluiras a donc proposé l'actuelle salle des associations à la mairie et l'étage supérieur avec une partie attenante en archive moyennant un loyer de 150€ mensuel. Cette proposition a été retenue par le syndicat. Ainsi, l'informatique pour les petites communes revient à Gluiras. Qui a dit que l'histoire n'est qu'un éternel recommencement ?



## LE PRIX DE L'EAU POTABLE VA BAISSER EN 2025

Le syndicat SYDEO qui gère désormais le réseau d'alimentation en eau potable sur la commune, a engagé, depuis un peu plus d'un an, une vaste réflexion pour planifier ses investissements, mettre ses finances en perspective et donc calibrer au mieux le tarif de l'eau. Le résultat de ces études a donné lieu à un pacte technique, financier et tarifaire qui a été adopté en comité syndical le 5 novembre dernier. Ce pacte comprend : un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), une prospective financière déterminant les grands équilibres et notamment le niveau d'endettement, et une nouvelle grille tarifaire harmonisée. Face aux enjeux pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable du territoire au vu du changement climatique accéléré (sécheresses), le Plan Pluriannuel d'Investissement retient 39,5 millions d'euros d'investissements structurants à réaliser jusqu'en 2036 dont 450 000€ à Gluiras. Traduction pour le tarif de l'eau à Gluiras : une baisse significative et ceci dès 2025, notamment pour la partie fixe (abonnement) mais aussi plus légèrement sur la part variable (consommation). Ainsi, la facture pour une consommation moyenne d'environ 80 m<sup>3</sup> (ce qui est beaucoup à Gluiras) devrait baisser d'environ 90€. Les bonnes nouvelles ne sont pas si nombreuses, alors savourons celle-ci.

 **sas Scapinello Lionel**  
**Scap'elec07**

Electricité Générale Bâtiment Neuf et Rénovation  
Dépannage - Antenniste  
Borne de recharge voitures électriques

07190 St Sauveur de Montagut  
**04 75 29 92 61** **06 60 51 19 67**

 **St Philippe Bertrand**

- Terrassement
- Assainissement
- Travaux publics
- VRD
- Travaux forestiers

06 81 83 82 87  
04 75 66 31 89  
philippe.bertrand07@orange.fr

0780 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

 **Retour Sources** Plomberie, chauffage, climatisation

**Jean-Daniel BOISSY**  
La Paille  
07190 GLUIRAS  
04 75 64 63 19  
jdboissy@orange.fr  
SIRET 848 342 721 00018

## Pollution de l'Eyrieux Barrage des Collanges



Le 2 octobre dernier, l'Eyrieux connaissait un épisode noir de son cours millénaire. Une pollution – largement médiatisée – était constatée en aval du barrage des Collanges. Retour sur cet épisode spectaculaire et malheureusement pas terminé, car ce n'est que la partie émergée de l'iceberg que nous avons vu.

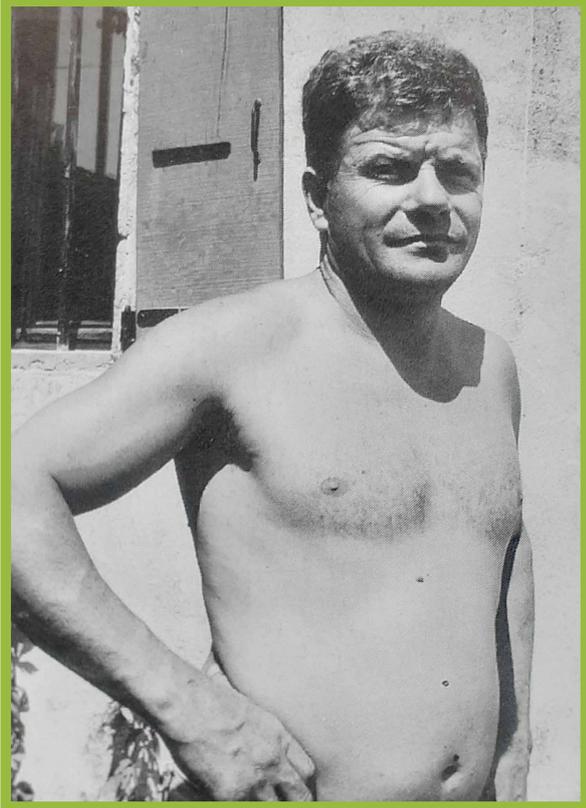
Les poissons sont bien morts par asphyxie du fait du brassage des particules fines lors du test de vidange du barrage, mais le problème à régler est celui du transit des sédiments bloqués derrière le barrage et qui peu à peu réduisent la capacité de stockage de la retenue. Pour bien comprendre, il faut se rappeler que ce barrage situé en aval du Cheylard a été construit dans les années 80 pour stocker 3 millions de m<sup>3</sup> d'eau pour soutenir les étiages de l'Eyrieux et permettre aux agriculteurs du bas de la vallée d'irriguer leurs cultures. Accessoirement, le barrage avait aussi à l'origine une vocation touristique et d'activités nautiques. Très vite, la préfecture a interdit ces activités (1983), compte tenu de la présence de la décharge non contrôlée du Cheylard, située juste à l'amont du barrage qu'il a fallu recouvrir (film goudronné et matériaux) pour limiter les migrations des produits chimiques dans l'eau du barrage. Cette interdiction intégrait aussi l'absence de dispositifs de filtration des industries présentes en amont du barrage qui n'ont été mis en place que bien après (1997). Ainsi, pendant une dizaine d'années se sont accumulés avec les sédiments des montagnes de l'Eyrieux, tous les polluants industriels qui dorment à présent dans les couches profondes accumulées dans la retenue. Le problème de fond est donc celui du transit des sédiments au-delà du barrage, car inéluctablement la retenue se comble et ne contient plus que la moitié de sa

capacité d'origine : 1.5 million de m<sup>3</sup> d'eau. Plus bas dans la vallée, on constate que les matériaux manquent dans le cours de la rivière, les piles des ponts sont désormais perchées pendant que la rivière s'enfonce ; c'est environ 10 000m<sup>3</sup> de matériaux que la rivière charrie tous les ans et qui ne se déposent plus à l'aval jusqu'à Beauchastel. Le SDEA, syndicat en charge de la gestion du barrage, a eu l'obligation dès 2001 de rétablir le transit des sédiments en créant une vanne à la base du barrage. A partir de 2016, plusieurs études ont été menées pour aboutir à 4 scénarios. L'option retenue, validée par la Préfecture, consistait à agrandir la vanne de fond pour rétablir ce transit, à tester son fonctionnement et mesurer l'impact de son ouverture sur le milieu aquatique. L'arrêté préfectoral d'autorisation (9 août 2024) fixait les conditions de l'expérimentation, notamment la « concertation nécessaire avec les acteurs du territoire », ainsi que les dates, débit minimum et limites de l'ouverture.

...Et la vanne fut ouverte le 2 octobre avec les conséquences que l'on sait, dispersant une petite partie des couches profondes de la retenue et des sédiments pollués. Fort heureusement, la crue du 8 octobre a largement dilué et entraîné ces polluants jusqu'au Rhône, mais les dépôts se sont faits autant sur le linéaire de la rivière que sur ses rives. C'est pourquoi, il est indispensable que la concertation imposée par l'arrêté préfectoral du 9 août 2024, soit effectivement mise en œuvre et qu'une meilleure information des populations et des communes à l'aval du barrage lors de l'ouverture de la vanne de fond soit faite.

## PORTRAIT

Photo extraite de : «Regards 2000» par Florence Daudé



### VINCENT PART EN RETRAITE... ACTIVE.

À 62 ans, notre emblématique employé communal, Vincent Courthial a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> novembre. Une retraite bien méritée. Le Conseil Municipal et ses collègues employés municipaux lui ont rendu hommage vendredi 29 novembre.

Qui ne connaît pas Vincent à Gluiras ? Chacun a pu apprécier sa gentillesse, sa disponibilité et sa connaissance de la commune dans ses moindres détails. Pas un fossé, pas un chemin, pas un hameau dont il ne connaisse pas les moindres recoins.

Né en 1962, sa vie professionnelle a débuté très tôt par un apprentissage en menuiserie à Tournon en 1976 et dès 18 ans, il travaille ponctuellement au service technique de la commune. A partir de 1981, il commence à cotiser à la MSA puisqu'il participe activement à la ferme familiale et en 1985, le voilà exploitant agricole à son compte, à la tête de la ferme du Vivier. Le décès brutal de son père en 1989 l'oblige à reprendre la ferme familiale. En 1992, il devient pluriactif : employé chez Chomarat au Cheylard et toujours exploitant

agricole, mais la vie à l'usine ne lui convient pas, il préfère le contact avec les éléments et le grand air. Il intègre l'entreprise Dejours en 1994 et devient maçon mais poursuit la gestion de son élevage de moutons. C'est en 2004, qu'il rejoint la fonction publique territoriale, tout en conservant son activité agricole.

Vingt ans ! Voilà donc vingt ans que Vincent œuvrait pour la collectivité, d'abord dans le cadre de la communauté de commune des châtaigniers, de 2004 à 2014, puis après dissolution de cette structure en 2014, au seul service de notre commune. Capable de manier la truelle, le pinceau, la tronçonneuse comme la pelleteuse, la commune lui doit un entretien rigoureux du patrimoine immobilier communal, de ses routes et chemins, de la station d'épuration comme du réseau d'eau quand celle-ci relevait encore de la régie communale. Agent technique polyvalent, Vincent était une véritable chance pour une petite commune où le service technique doit s'occuper de tant de choses. Ajoutons à cela son engagement au conseil municipal où il a siégé durant 3 mandats.

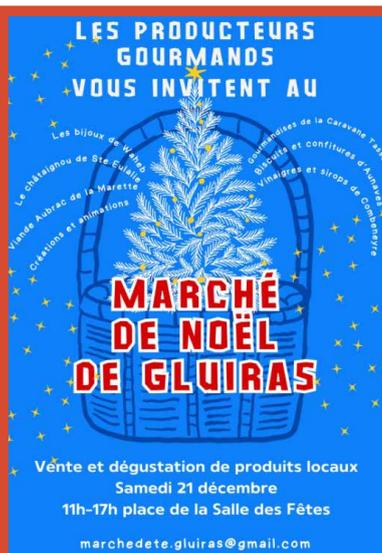


Pas facile à gérer tous les jours. Car Vincent a son caractère ! Sa très grande gentillesse ne l'a jamais empêché de dire tout haut ce qu'il pense, quitte à froisser les plus susceptibles. Cette force de la nature a résisté à de multiples charges de sanglier, car au cas où vous ne le sauriez pas, Vincent est chasseur et il parle avec passion de ses courses par pays avec ses chiens et ses amis. Il a pourtant dû baisser un peu de rythme depuis l'incendie de septembre 2023, où, guidant les pompiers, il s'est fracturé la cheville dans le feu de l'action ! Qu'importe, ce sont des chaussures de marche que le Conseil municipal lui a offert pour sa retraite et pour repartir d'un bon pied. Connaissant le personnage, on peut parier que ce sera une retraite active avec un œil sur l'espace communal, mais aussi sur les sangliers qui ont encore du souci à se faire !

Merci Vincent pour ton dévouement, ton sens de l'intérêt général, ta bonne humeur, et tes coups de gueule. Bonne et longue retraite à toi !

# ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS À VENIR

DATES CONNUES LORS DE L'ÉDITION DE CE NUMÉRO



**Samedi 21 décembre 2024**  
> De 11h à 17h : marché de Noël  
> 12h : Repas des anciens  
> 16h : Noël des enfants avec spectacle, puis passage du Père Noël et goûter organisé par le CCAS

**Dimanche 22 décembre 2024 : Chants de Noël à 15h sur la place**

**Samedi 4 janvier 2025 (à confirmer) : Assemblée générale Ensemble et Solidaires**

**Samedi 11 janvier 2025 - 18h : Vœux du conseil municipal**

**Vendredi 7 ou 14 février 2025 (à confirmer) : Assemblée générale des Légrémis**

## Urbanisme

Depuis le 25 novembre, les demandes de permis de construire, déclarations préalables et autres autorisations du droit du sol peuvent être déposées en ligne via le Portail des autorisations d'urbanisme de la CAPCA. Pour cela, rendez-vous sur le site de la commune : [www.gluiras.fr](http://www.gluiras.fr), puis sélectionner l'onglet « Mairie en ligne » puis « Urbanisme » et enfin « suivez le lien vers le Guichet Unique de la CAPCA ». Que vous soyez, un particulier ou un professionnel, créez votre compte via le formulaire d'inscription. Après cela, vous pourrez remplir l'ensemble des éléments de votre demande de travaux et déposer les pièces justificatives correspondantes. L'accès à votre compte vous permet à tout moment et depuis chez vous de connaître l'avancée de votre dossier en temps réel sans avoir à vous déplacer. En cas de problème lors de la création de votre compte, ou du dépôt de votre demande, le secrétariat de mairie est à votre écoute pour vous aider. Rappel : Si vous ne disposez pas d'ordinateur, le centre multimédia situé à l'agence postale communale, vous permet d'effectuer cette démarche. Enfin, sachez que le dépôt d'une demande d'urbanisme sous forme papier est toujours possible.

## Rappel : les équipements d'hiver sont obligatoires !

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, les véhicules légers, utilitaires ou camping-cars doivent, soit détenir des chaînes métalliques à neige ou textiles pour au moins deux roues motrices, soit être équipés de quatre pneus hiver sur tout le territoire communal.

## Informations pratiques

### MAIRIE :

Ouverture les lundi, mardi jeudi et vendredi de 9h15 à 11h45 - **Attention fermeture au public du 30 décembre 2024 au 6 janvier 2025 !**

Tel : 04 75 66 74 30

Courriel : [secretariat-gluiras@orange.fr](mailto:secretariat-gluiras@orange.fr)

Site internet : [www.mairie-gluiras.fr](http://www.mairie-gluiras.fr)

### AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Ouverture au public les lundi, mardi jeudi, vendredi et samedi de 9h20 à 11h40 - **Attention l'APC sera fermée du 26 décembre 2024 au 2 janvier 2025 !**

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Ouverture au public le jeudi de 15h à 18h

Les amateurs de scrabble sont les bienvenus.

Dépôt / retour des livres possible à l'agence postale aux heures d'ouverture au public

### DÉCHETTERIES (ENCOMBRANTS) :

> SICTOMSED : 1070, Allée des Vergers - Z.I. La Palisse - 07 160 Le Cheylard - Tél : 04 75 29 34 38

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et les samedis de 8h à 12h et de 13h à 17h (fermeture les dimanches et jours fériés).

> CAPCA : RD 120 - Le Moulinon - 07190 Saint-Sauveur de Montagut - Ouverture au public les mardis, mercredis, jeudis de 13h30 à 17h00, les vendredis de 8h00 à 12h00 et les samedis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

> Pour les personnes qui ne peuvent se rendre à la déchetterie (pas de véhicule, objets volumineux ou très lourds), la mairie peut prendre en charge exceptionnellement ces encombrants. S'inscrire en mairie.

### SERVICE DE L'EAU (SYDEO) :

Tel : 04 75 63 81 29 - ZI Le Paty - 07250 Le Pouzin

Site internet : [www.sydeo.fr](http://www.sydeo.fr)

### SERVICE HABITAT PRIVAS CENTRE ARDÈCHE (CAPCA) :

Aides à la rénovation

Du lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h

1, rue serre du Serret - 07000 Privas

Tel : 04 84 79 11 23

Courriel : [habitat@privas-centre-ardeche.fr](mailto:habitat@privas-centre-ardeche.fr)

### SERVICES SOCIAUX (CAPCA) : CIAS, PORTAGE DE REPAS, ASSISTANTES SOCIALES, CENTRE DE LOISIRS...

Tel : 04 75 64 07 07

1, rue serre du Serret - 07000 Privas

Site internet : [www.privas-centre-ardeche.fr](http://www.privas-centre-ardeche.fr)

Directeur de la publication : Ali-Patrick LOUAHALA

Comité de rédaction : Municipalité de Gluiras

Crédits photos : G. COURTHIAL ; A-P LOUAHALA ;

M. TAULEIGNE ; P. FORGET ; S. FOGIER

Graphisme / Maquette : Un homme des bois

Impression : Mairie de Gluiras